

PROJET CULTUREL de la lecture publique

Juillet 2022

Sommaire

Préambule

- ① **Méthodologie**
- ② **Etat des lieux**
- ③ **Forces et faiblesses du réseau**
- ④ **Enjeux et grandes orientations**
- ⑤ **Propositions d'actions par objectif**

Préambule

Le présent projet s'inscrit dans la FEUILLE DE ROUTE DE LA MANDATURE

Il a été initié dans le cadre de la mission confiée à Damien Grelier, élève conservateur des bibliothèques (Institut National des Etudes Territoriales)

“ Accompagner la professionnalisation du réseau de lecture publique ”

Améliorer le fonctionnement de notre réseau pour rendre l'offre de lecture publique :

- Plus équitable à l'échelle du territoire
- Au profit de l'ensemble des habitants
- En prenant en compte les disparités et les complémentarités.

Il constitue la 1^{ère} partie du SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

→ **Une disposition prévue par la loi sur les bibliothèques du 21/12/2021**

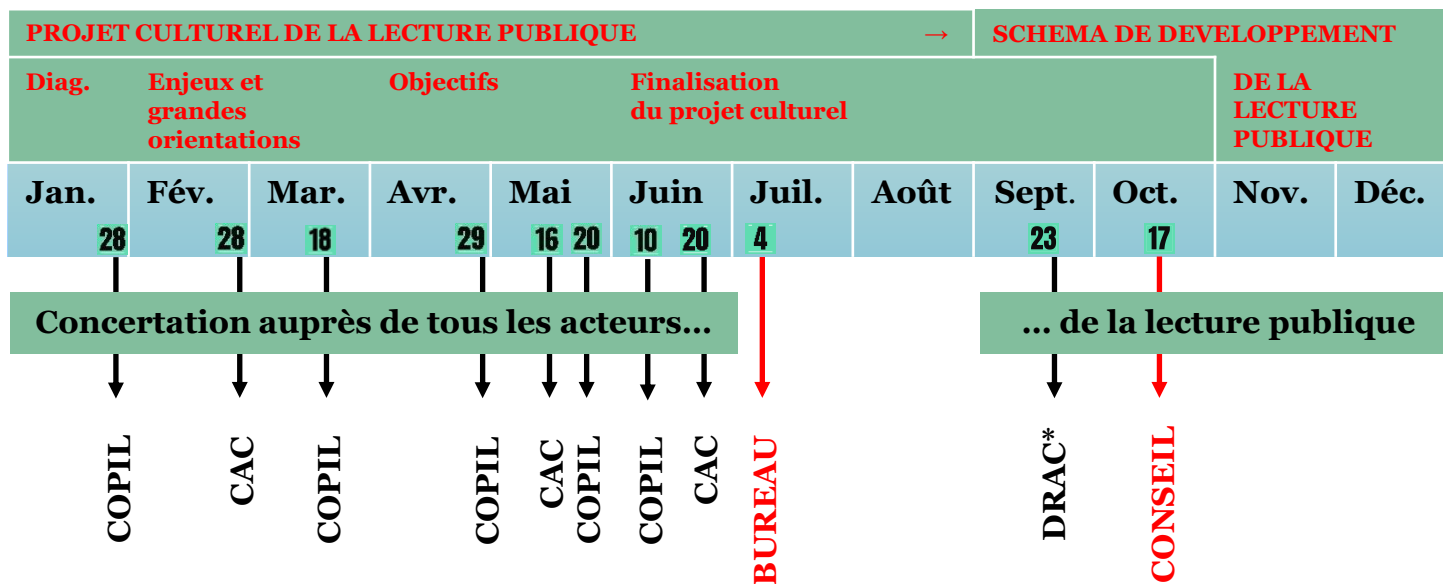
« Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale décide que la lecture publique est d'intérêt intercommunal, il élabore et met en place un schéma de développement de la lecture publique. »

1 Méthodologie

Réflexion menée en concertation avec tous les acteurs de la lecture publique :

- la commission des actions culturelles
- les agents du pôle Culture
- les bénévoles : 6 équipes participantes

+ le comité de pilotage : 4 élus et 5 contributeurs, accompagnés par la Direction départementale des Bibliothèques



2 Etat des lieux - accueil des personnes

- * → COVID - normalement 6h
- ** → COVID - normalement 7h
- *** → COVID - normalement 4h30

	Communes	Durée d'ouverture hebdomadaire	
		Situation 2021	Préconisations du Département
Les équipements	Apremont	4 h	6 h
	Aizenay	17 h	20 h
	Beaufou	6 h	6 h
	Bellevigny (Belleville/Vie)	15 h	17 h
	Bellevigny (Saligny)*	3 h	6 h
	Falleron	4h30	6 h
	Grand'Landes	4h30	6 h
	La Chapelle-Palluau	6 h	6 h
	La Genétouze	10h30	16 h
	Le Poiré/vie (bourg)	16h30	20 h
	Le Poiré/Vie (Beignon Basset)**	4 h	7 h
	Les Lucs/Boulogne	18 h	18 h
	Maché	5 h	6 h
	Palluau	5h30	6 h
	St-Denis-la-Chevasse	18 h	18 h
St-Etienne-du-Bois	5h30	6 h	
St-Paul-Mont-Penit***	3h15	6 h	

Les inscrits		
2019	2020	2021
7 946	7 114	7 557
+ 5% (/2018)	- 10% (/2019)	- 5% (/2019)

Taux de 16,7 %
Pop. INSEE 2021 : 45 120 hab.

Les emprunteurs actifs		
2019	2020	2021
6 607	5 043	6 545
+ 4% (/2018)	- 18% (/2019)	- 4% (/2019)

Les prêts		
2019	2020	2021
226 048	127 704	197 139
+ 6% (/2018)	- 43% (/2019)	- 13% (/2019)

Du fait de la crise sanitaire, le service a vu son fonctionnement fortement impacté.

2 Etat des lieux - accès aux documents

Type de documents	Répartition (en nombre d'exemplaires)	Acquisitions (en nombre d'exemplaires)
Livres imprimés	112 727	5 950
Livres numériques	327	126
CD	6 832	323
DVD	6 679	616
Partitions	165	0
Total	126 730 : . 105 970 en fonds propre . 20 760 en prêts (Direction départementale des Bibliothèques)	7 015

Données 2021.

- . + 149 abonnements à des périodiques
- . 6 566 documents désherbés dont 3 210 vendus (**bourse aux livres du 2/10/2021**)

2 Etat des lieux - animations publiques

	2019	2020
Nombre de séances	421 → + 25 % (/2018)	59 → - 86 % (/2019)
Nombre de participants	7 725 → + 25 % (/2018)	1 845 → - 76 % (/2019)
Nombre de supports de communication	260 → + 25 % (/2018)	55 → - 79 % (/2019)

Du fait de la crise sanitaire, le service a vu son fonctionnement fortement impacté.

2 Etat des lieux - accueil de structures locales

	Année scolaire 2018-2019	Année scolaire 2019-2020
Etablissements scolaires	29 structures, 327 séances → ≈ (/2017-2018)	27 structures, 154 séances → - 52 % (/2018-2019)
Centres de loisirs	5 structures, 11 séances → + 10 % (/2017-2018)	4 structures, 4 séances → - 64 % (/2018-2019)
Crèches et multi-accueils	4 structures, 14 séances → + 10 % (/2017-2018)	2 structures, 8 séances → - 43 % (/2018-2019)
EHPAD	5 structures, 31 séances → + 15 % (/2017-2018)	2 structures, 24 séances → - 23 % (/2018-2019)
Structures spécialisées pour personnes en situation de handicap	2 structures, 10 séances → + 50 % (/2017-2018)	2 structures, 16 séances → + 60 % (/2018-2019)

Du fait de la crise sanitaire, le service a vu son fonctionnement fortement impacté.

2 Etat des lieux - fréquentations numériques

	2019	2020	2021
Portail en ligne mediatheques.vieetboulogne.fr	196 782 vues 9 395 utilisateurs → + 17 % (/2018)	243 412 vues 12 541 utilisateurs → + 34 % (/2019)	268 823 vues 13 221 utilisateurs → + 6 % (/2020)
Page Facebook	471 abonnés → + 20 % (/2018)	683 abonnés → + 45 % (/2019)	940 abonnés → + 38 % (/2020)
Page Instagram	Créée en septembre 2019	230 abonnés	326 abonnés → + 41 % (/2020)
Connexions wifi professionnelles et publiques	9 231	1 475 → - 84 % (/2019)	Non renseigné
Animations numériques	46 séances → + 35 % (/2018) 933 personnes → + 42 % (/2018)	8 séances → - 83 % (/2019) 276 personnes → - 70 % (/2019)	6 séances → - 25 % (/2020) 72 personnes → - 74 % (/2020)

+ projet de permanences des professionnels de l'Espace France Services dans divers lieux du territoire (2022)

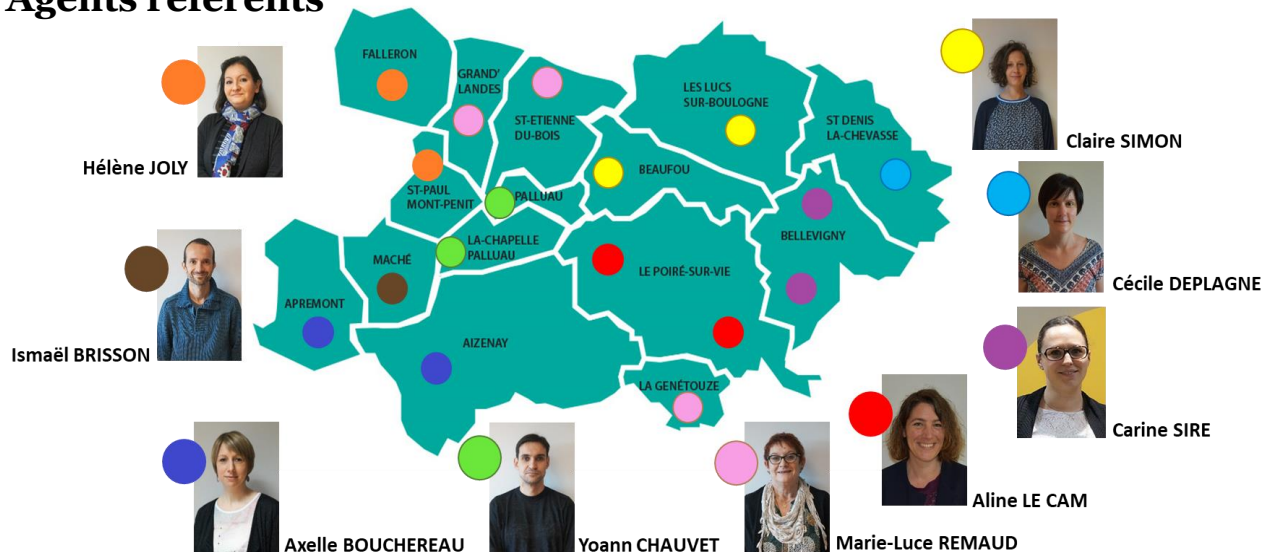
- . RV d'accompagnement administratif et numérique pour rendre le service + accessible à tous
- . Réseau des médiathèques plausiblement concerné

2 Etat des lieux - moyens

Moyens humains

20 agents et 233 bénévoles ayant signé une charte de coopération

Agents référents



Moyens matériels

. Locaux intercommunaux (en + des 17 médiathèques communales)

4 bureaux, 1 atelier d'équipement (espace France Services)

. Logistique (navettes hebdomadaires)

1 Partner, 1 Kangoo, 7 chariots, environ 130 bacs

. Informatique et numérique

1 logiciel de bibliothéconomie, 1 portail public, 56 unités centrales (pros et publics), 17 ordinateurs portables, 14 tablettes, 30 liseuses, 4 téléphones portables, 1 vidéoprojecteur, 5 switch et 1 PS4

2 Etat des lieux - organisation (1/3)

Compétence de la communauté de communes	Compétence et charge restant aux communes
Achats de documents et de matériel pour équiper les documents des 17 médiathèques	Investissements immobiliers et mobiliers des bibliothèques
Matériel informatique, téléphonique, numérique et logiciel de bibliothéconomie	Entretien et assurance des bâtiments et des personnes s'y trouvant
Abonnement internet et téléphonique des médiathèques	Assurance du mobilier (contre vol, incendie, inondation)
Animations culturelles	Câblage des bâtiments (électrique, téléphonique, internet...)
Charges de personnels	
Assurance des bénévoles	
Fournitures	
Communication	

Convention bipartite entre la CCVB et les communes

2 Etat des lieux - organisation (2/3)

Engagements de la communauté de communes	Engagements du Département
Maintenir les horaires actuels et engager une réflexion sur l'extension des horaires d'ouverture des médiathèques (entre 6 heures et 20 heures d'ouverture hebdomadaire)	Prêts de documents imprimés, sonores et vidéos
Maintenir la gestion informatisée des collections et l'accès internet pour les équipes et le public	Accès à une plateforme de ressources numériques
Affecter le personnel nécessaire pour assurer la gestion et l'animation du réseau des médiathèques	Conseils techniques et scientifiques (réfèrent de secteur)
Affecter un budget annuel minimal de : <ul style="list-style-type: none"> - 90 000 € : renouvellement des collections imprimées (livres et revues) - 5 500 € : renouvellement des CD - 24 000 € : renouvellement des DVD - 1 500 € : contenus numériques - 20 000 € : action culturelle 	Formations (initiale et continue) des agents et bénévoles
Transmission du bilan d'activité annuel remis à l'Observatoire de la Lecture publique, via le Département	Mise à disposition de matériel d'animation
Faciliter l'accès à la médiathèque par l'emploi d'une signalétique adaptée (CCVB et communes)	

Convention d'objectifs entre la CCVB et le Département

2 Etat des lieux - organisation (3/3)

Accueil des personnes

- Règlement des médiathèques

Modalités d'organisation, de gestion des inscriptions, des prêts, recommandations générales...

- Pass lecture

Support de communication décrivant les services de lecture publique de la CCVB (organisation en réseau, nombre de médiathèques, gratuité de l'inscription, nombre de prêts possible, catalogue en ligne...)

Accès aux collections

- Charte des collections

Document public ayant pour but d'informer sur les grands axes de la politique documentaire du réseau (critères d'acquisition, nombre d'exemplaires, gestion des dons, désherbage, etc.) → politique

- Plan annuel de développement des collections

Axes prioritaires d'achats annuels par type de documents, par domaine, par âge et par site → technique

Action culturelle et partenariats

- Chartes d'accueil de groupes

→ Etablissements scolaires et non scolaires (EHPAD, centres de loisirs...)

Définition des modalités d'organisation, répartition des rôles...

Usages numériques

- Respect du Règlement Général sur la Protection des Données

- Règlement des médiathèques

Dispositions spécifiques aux ressources numériques (postes informatiques, tablettes, liseuses, jeux vidéo...)

3 Forces et faiblesses du réseau

	Forces	Faiblesses
1 Accueil du public	Lieux de convivialité et de proximité <ul style="list-style-type: none"> . Qualité et conseil (connaissance du public) . Bibliothèques : lieux de rencontre . Bienveillance équipes/usagers . Qualité des locaux . Plaisir de passer du temps . Identité propre à chaque médiathèque 	Inégalité de la qualité de l'accueil <ul style="list-style-type: none"> . Manque de formation des bénévoles . Un accueil de différents niveaux
	Equipes <ul style="list-style-type: none"> . Compétence des agents . Bénévoles attachés à leur médiathèque . Complémentarité des équipes mixtes 	Accès aux services <ul style="list-style-type: none"> . Amplitudes horaires d'ouverture insuffisants : comment y remédier ? . Accessibilité de certains locaux à améliorer . Comment attirer le public qui ne vient pas ?
	Accès aux services <ul style="list-style-type: none"> . Gratuité de l'adhésion . Proximité . Les services en ligne . Complémentarité des heures d'ouverture 	

3 Forces et faiblesses du réseau

...2/5

	Forces	Faiblesses
2 Accès aux collections	<p>Richesse de l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> . Fonds riche, qualitatif et diversifié . Complémentarité avec l'offre de la Direction départementale des bibliothèques 	<p>Répartition des fonds</p> <ul style="list-style-type: none"> . Questionnements sur la logique de répartition des acquisitions . Questionnements sur l'avenir de l'offre musicale et vidéo . Proportions (fictions/documentaires ; adultes/jeunesse ; place de la BD...) . Questionnement sur un nouveau fonds d'art
	<p>Navette et fonctionnement en réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> . Circulation des documents (fiable, rapide et pratique) . Atout de travailler en réseau . Services reconnus de réservation et de retrait 	<p>Mise à disposition auprès du public</p> <ul style="list-style-type: none"> . Délais parfois longs sur les réservations . Difficultés d'appréhension des outils numériques par le public . Manque de normalisation du catalogage . Pas de portage à domicile . Un questionnement sur la gestion des retards (sanctions) . Fonds trop sédentaires : pas suffisamment d'échanges entre sites . Gestion des séries
	<p>Acquisitions</p> <ul style="list-style-type: none"> . Intérêt de tous les contributeurs à prendre part aux acquisitions . Connaissance et médiation du fonds . Organisation optimale du processus d'achats 	<p>Acquisitions</p> <ul style="list-style-type: none"> . Manque de réflexion des acquisitions à l'échelle du réseau . Manque d'approfondissement et d'harmonisation des groupes d'acquisition

3 Forces et faiblesses du réseau

...3/5

3 Action culturelle et partenariale	Forces	Faiblesses
	<p>Programmation</p> <ul style="list-style-type: none"> . Richesse et variété . Toutes les bibliothèques sont concernées 	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> . Manque de communication ciblée et rapide (question des mailings) . Lien rompu entre les actions des médiathèques et la vie culturelle locale . Manque de visibilité due à un trop grand nombre d'animations
	<p>Partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> . Multitude et solidité des partenariats . Atout pour attirer de nouveaux publics 	<p>Disparité de l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> . Iniquité sur les accueils des partenaires et les animations . Manque de moyens humains disponibles
	<p>Organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> . Portage CCVB apprécié (gestion administrative, groupes de travail, outils à disposition) . Autonomie des bibliothèques dans la programmation . 1 agent dédié 	<p>Organisation à l'échelle du réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> . Difficultés d'appropriation des projets réseau . Manque d'espace de partage commun . Fonctionnement à double vitesse : médiathèques avec agents / médiathèques sans agents
<p>Amélioration de la communication</p> <p>Programme plus attractif et plus lisible</p>		

3 Forces et faiblesses du réseau

...4/5

	Forces	Faiblesses
4 Usages numériques	Offres et moyens <ul style="list-style-type: none">. Une offre riche et qualitative. 1 agent dédié. Communication via les réseaux sociaux	Offre mal définie et mal exploitée <ul style="list-style-type: none">. Pas de définition du numérique. Difficulté d'accès pour les adhérents. Sous-utilisation de certains outils de médiation numérique

NB. Plusieurs observations relatives au numérique apparaissent dans les autres thématiques.

3 Forces et faiblesses du réseau

	Forces	Faiblesses
5 Organisation	Répartition des compétences . Compétences bien identifiées et complémentaires . Utilité reconnue du référent	Cadre et procédures . Manque de procédures communes (sur des sujets précis comme le catalogage...) . Besoin de clarification des rôles (référents/bénévoles) . Une frustration concernant la commande de fournitures de bricolage
	Implication et motivation des équipes . Equipes conséquentes et motivées . Nombreux groupes de travail	Difficultés à travailler en réseau . Difficultés de travail en mode réseau . Manque de reconnaissance et de concertation des bénévoles . Manque d'échanges entre bibliothèques
	Réseau Satisfaction largement partagée du fonctionnement en réseau	Charge de travail . Manque de bénévoles selon les sites . Charge de travail importante pour les agents . Manque de disponibilité de certains référents
		Manque de formation ou de connaissances . Domaines concernés : le numérique, l'informatique, le fonctionnement du réseau . Nécessité d'effectuer un rappel régulier des pratiques . Méconnaissance interne des missions de chacun . Méconnaissance externe du métier de bibliothécaire
		Modes de communication interne . Méconnaissance des procédures existantes (animations...) . Communication des travaux des groupes de travail . Manque de communication entre agents et bénévoles

4 Enjeux et grandes orientations

ENJEUX	A- Pour des médiathèques accessibles, accueillantes et attractives	B- Pour une offre culturelle diversifiée et pertinente	C- Pour des médiathèques au cœur de la vie citoyenne et locale
GRANDES ORIENTATIONS	A1- Favoriser l'accès aux médiathèques [horaires adaptés/augmentés, accessibilité des locaux/numérique, communication à améliorer, conditions de prêts/retour...]	B1- Proposer des collections riches et pluralistes dans le réseau [organisation des achats, égalité d'accès, fonds physique/numérique...]	C1- Accompagner le vivre-ensemble [lieux de rencontre/expression, faire société, mode participatif (usagers "acteurs" : échanges de savoirs...)]
	A2- Garantir la qualité de l'accueil [accueil à homogénéiser (socle commun de compétences à constituer), convivialité, services...]	B2- Proposer une programmation culturelle de qualité, adaptée et lisible [place/sens des animations dans les communes et le réseau (types, numériques, thématiques, nombre, activités littéraires...), optimisation des coûts...]	C2- Promouvoir les partenariats avec les acteurs locaux [partenariats à harmoniser avec les communes, les structures éducatives, sociales, culturelles, complémentarités et interactions, usage des locaux à assouplir, identité "locale" et esprit réseau, actions avec les services intercommunaux : France services, PCAET...]
	A3- Aller au-devant de nouveaux publics [collections adaptées, publics "empêchés" et éloignés de la culture et du numérique (lutte ≠ l'illettrisme/illectronisme), actions hors les murs...]		

5 Propositions d'actions par objectif

...1/5

ECHEANCE	ACTIONS	OBJECTIFS	OBSERVATIONS
15 sept. 2022	Organiser une réunion de rotation de documents	[B1] Garantir une répartition équilibrée des collections pour assurer l'accès un fonds riche, diversifié et adapté	<ul style="list-style-type: none"> . Avant la bourse aux livres du 8 oct. (id. pour les années suivantes) . Tous types de documents . + extraction de listes pour les bénévoles, navette...
Sept. 2022	Mettre en place des actions Plan Climat	[C2] Conforter les actions transversales avec les services intercommunaux	→ Actions déjà engagées et à conforter dans les années à venir : France Services, Relais Enfants-Parents, Plan Climat...
Déc. 2022	Définir une organisation en bassins et adapter les horaires d'ouverture	[A1] Adapter et élargir les horaires d'ouverture en complémentarité entre sites et en proximité	→ Vacances, soirs, secteurs géographiques Fixer l'organisation de bassins géographiques = schéma de développement de la lecture publique
Jan. 2023	Encourager la rédaction de coups de cœur/avis par les habitants et les publier sur le portail	[B1] Favoriser les contributions des habitants . Dans les suggestions d'acquisitions . Dans la valorisation des collections	<ul style="list-style-type: none"> . Pour la valorisation des collections, poursuivre les incitations déjà initiées (cafés lectures...) . Pour valoriser les suggestions d'acquisitions : paramétrer le logiciel et mettre en place des supports (post-it, classeur, cahier, arbre à vœux...)
Mars 2023	Simplifier la gestion des comptes usagers et alléger les règles de prêt	[A1] Simplifier la relation aux usagers	<ul style="list-style-type: none"> . Augmenter les quotas de prêts, assouplir les modalités de traitement des retards . Exploiter les statistiques pour adapter le règlement . Soumettre les propositions au vote des élus communautaires

5 Propositions d'actions par objectif

ECHEANCE	ACTIONS	OBJECTIFS	OBSERVATIONS
Sept. 2023	Appliquer les nouveaux horaires dans une logique de bassins	[A1] Adapter et élargir les horaires d'ouverture en complémentarité entre sites et en proximité	<ul style="list-style-type: none"> . Recrutement d'un agent nécessaire au préalable (temps plein) . Définir les rôles et clarifier la communication des acteurs de la lecture publique (élus, bénévoles et agents)
	Permettre à toutes les écoles du territoire de se déplacer en médiathèque au moins une fois dans l'année	[C2] Renforcer les partenariats et en créer de nouveaux	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en cohérence les pratiques avec le contexte local . A organiser avec les équipes bénévoles . Communiquer auprès des établissements scolaires lors de la réunion annuelle de présentation des actions éducatives de la CCVB (juin)
	Définir une politique de communication sur les animations (en interne et en externe)	[B2] Communiquer sur les animations	<ul style="list-style-type: none"> . Entre les équipes : faire un coup de projecteur interne sur les animations effectuées, mettre à profit les bilans, kits et supports . A l'extérieur : définir les préalables (supports, fréquence, mailing)
Oct. 2023	Diffuser un Guide de l'utilisateur	[A1] Améliorer la visibilité des services des médiathèques	Intégrer les services et supports numériques
	Identifier le contact Communication des communes		Utiliser les outils de communication adéquats (avec le relais des communes), médiation
	Améliorer la visibilité des supports numériques par la mise en place d'un espace approprié	[B1] Conforter et mettre en valeur les supports numériques en complément des fonds physiques	Etudier l'acquisition éventuelle de mobilier avec les communes

5 Propositions d'actions par objectif

ECHEANCE	ACTIONS	OBJECTIFS	OBSERVATIONS
Déc. 2023	Livrer un état des lieux de la visibilité des bâtiments	[A1] Améliorer la visibilité des médiathèques (lieux)	→ Bâtiments, signalétique directionnelle, communication dans l'espace public... Par les élus de la commission des actions culturelles
	En matière d'accueil, définir un socle commun de connaissances et fournir un mode d'emploi à l'usage des équipes du réseau	[A2] Assurer un accueil de qualité et personnalisé sur tous les sites	. A organiser avec les équipes bénévoles . Socle commun obligatoire : théorie et pratique . Demander aux bénévoles « nouveaux arrivants » d'effectuer quelques heures de pratique auprès d'un agent avant de débiter leur activité
	Identifier les « non-fréquentants »	[A3] Capturer de nouveaux publics	A enclencher sur certains sites en fonction de leur plan de charge
	En matière d'action culturelle, définir les champs d'intervention au niveau local et au niveau réseau	[B2] Définir les champs d'intervention des contributeurs au sein de l'action culturelle	. Au niveau local : favoriser et encourager les initiatives des équipes . Au niveau réseau : privilégier les temps forts thématiques . Concertation nécessaire des contributeurs (agents et bénévoles)
	Réétudier les modalités de mise à disposition des locaux selon les possibilités des médiathèques	[C2] Redéfinir la place des communes dans la vie des médiathèques	. Etudier la mise à jour à jour éventuelle des conventions communes - CCVB . Conforter les échanges entre les équipes (médiathèques, communes) pour une meilleure connaissance mutuelle des besoins et des activités . Suivi indispensable (cadrage) . Intérêt : attrait de nouveaux usagers

5 Propositions d'actions par objectif

ECHEANCE	ACTIONS	OBJECTIFS	OBSERVATIONS
2024-2025	Selon les communes, effectuer les aménagements pour améliorer la visibilité des médiathèques	[A1] Améliorer la visibilité des médiathèques (lieux)	→ Bâtiments, signalétique directionnelle, communication dans l'espace public...
	Organiser un apprentissage partagé des pratiques d'accueil pour tous les contributeurs	[A2] Assurer un accueil de qualité et personnalisé sur tous les sites	Organiser la formation de toutes les équipes par bassin (mises en pratique, mise à jour des connaissances, le savoir-être...)
	Diversifier les usages des médiathèques	[A2] Renforcer les médiathèques comme lieux de convivialité	Installer des espaces confortables et chaleureux dans les sites non équipés
	Recenser et accueillir des structures spécialisées	[A3] Capter de nouveaux publics	Conseils Municipaux des Jeunes, Centres Communaux d'Action Sociale...
	Proposer et valoriser des collections adaptées		. Livres en gros caractères, dispositifs « Facile à lire », Dys... . Identifier physiquement les collections sur site, former les équipes...
	Faire connaître et valoriser l'ensemble des collections	[B1] Assurer l'accès à des collections riches, diversifiées et variées	. Se doter de mobiliers adaptés supplémentaires le cas échéant . Valoriser la chaîne du livre
	Animer une politique documentaire partagée	[B1] Animer une gestion partagée des collections	Règles de développement des collections partagées par les élus, agents et bénévoles
Formaliser des pratiques harmonisées à l'échelle du réseau	. Catalogage, acquisitions... . Besoins de formation en amont		

5 Propositions d'actions par objectif

ECHEANCE	ACTIONS	OBJECTIFS	OBSERVATIONS
2024-2025	Proposer une action culturelle qualitative, diversifiée et adaptée	[B2] Proposer une programmation culturelle de qualité, adaptée et lisible	Inclure notamment les propositions numériques, en valorisant les actions récurrentes
	Optimiser la programmation culturelle et les coûts		Prendre en compte les bilans, partager les animations (kits, catalogues...)
	Identifier les structures locales et définir une stratégie d'accueil des partenariats	[C2] Renforcer les partenariats et en créer de nouveaux	Effectuer un travail important d'état des lieux
2026	Faciliter l'accès physique des usagers	[A1] Favoriser l'accès aux médiathèques	Portes automatiques, sonnettes, boîtes retours tableaux d'affichage extérieurs...
	Identifier les « non-fréquentants »		Publics empêchés / éloignés de la lecture
	Favoriser le développement d'actions pour combattre l'illettrisme et l'illectronisme		
	Faire en sorte que les médiathèques s'extériorisent		
	Organiser des partages de savoirs	[C1] Impliquer les habitants dans la vie des médiathèques	
	Accompagner l'éducation à la « vie de la cité »	[C1] Faire des médiathèques des lieux d'expression et d'échanges	Débats...
	Déterminer des espaces pour accueillir les actions participatives	[C1] Accueillir les initiatives des habitants	Espaces de travail, murs d'expression, grainothèques...